

JUSTICE CGC

SYNDICAT DES DIRECTEURS ET DES GREFFIERS

Élections 2018 : QUELS ENJEUX

Le 6 décembre prochain, vous allez choisir vos représentants dans les différentes instances paritaires.

Le syndicat JUSTICE souhaite que la participation soit la plus forte possible.

Les orientations d'aujourd'hui conditionnent les réformes de demain.

Vous serez ce que vous déciderez. Notre organisation syndicale entend porter, dans les 4 ans qui viennent plusieurs réformes :

- ♦ La reconnaissance de l'existence de deux filières de métiers au sein des services judiciaires, l'une administrative, l'autre juridique.
- ♦ Le recrutement des directeurs via les instituts régionaux d'administration. Pour ceux actuellement en poste, ils choisiront entre leur intégration dans le corps des attachés d'administration centrale ou dans celui des assistants de contentieux.
- ♦ L'attribution de la gouvernance administrative des juridictions aux directeurs de greffe (attachés) en lieu et place des magistrats. Ceux-ci n'interviendraient plus dans nos mutations, nos avancements, nos demandes congés formations, etc.;
- ♦ La valorisation des compétences des greffiers dans la filière juridique, avec la création d'un nouveau corps de catégorie A dans la filière juridique : « les assistants de contentieux » en prenant appui sur ce qui existe déjà dans les juridictions administratives.
- ♦ La suppression des assistants de justice et des juristes assistants, et leur remplacement par les « assistants de contentieux »,
- ♦ L'élévation du niveau de recrutement des greffiers à un diplôme de niveau II,
- ♦ La réévaluation du régime indemnitaire des directeurs et des greffiers, via le RIFSEEP, tenant compte, notamment, de leur affectation, de leurs fonctions et des contraintes de celles-ci.

Ces réformes permettront de redonner de véritables perspectives de carrière tant aux greffiers qu'aux directeurs.

LE 6 DÉCEMBRE 2018

VOTONS POUR LES CANDIDAT(E)S JUSTICE CGC

NOUS SERONS CE QUE NOUS CHOISIRONS